

Intervention de M. Romain Schneider, Ministre de la Coopération et de
l'Action humanitaire du Grand-Duché de Luxembourg

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord exprimer ma profonde gratitude à la République Fédérale d'Ethiopie, au Président de l'Assemblée Générale ainsi qu'aux co-facilitateurs pour leur travail inlassable au cours des derniers mois.

Je tiens aussi à m'associer pleinement aux paroles de la Haute Représentante de l'Union Européenne.

Le rendez-vous d'Addis Abeba est un moment important pour que la communauté internationale puisse convenir d'une architecture de financement renouvelée. En leur temps, les objectifs du Millénaire ont révolutionné notre façon de traiter des questions de développement, mettant la cohérence des politiques et de leur financement au centre du débat. Aujourd'hui, quinze ans plus tard, nous sommes au point de décider de la mise en œuvre des nouveaux objectifs de développement durable, et notre tâche est d'assurer que nos moyens seront à la hauteur de nos ambitions.

L'Union Européenne a réaffirmé son objectif d'atteindre les 0,7% d'APD par rapport au RNB dans le cadre temporaire de l'agenda post-2015, y compris la mise à disposition à court terme de 0,15 à 0,20% aux PMA. A titre national, le Luxembourg consacre 1% de son RNB à l'APD, et la moitié de cette somme est destinée à des pays parmi les moins développés, notamment en Afrique sahélienne.

J'avance ces chiffres et décisions à titre de rappel, en étant bien conscient que la réalisation des objectifs du développement durable nécessitera une envergure financière décuplée par rapport au financement du développement tel que nous l'avons connu jusqu'à présent. Pour le Luxembourg, l'APD reste prioritaire comme pierre de touche programmatique et comme levier pour dégager des fonds additionnels, y compris en matière de mobilisation des ressources nationales, voire en provenance du secteur privé.

Dans ce contexte je tiens à souligner l'importance du volet fiscal. Aider les pays en développement à parfaire leurs systèmes administratifs en matière d'imposition et de collecte de l'impôt a un effet d'entraînement aussi bien sur l'équité sociale que sur la facilitation du commerce et des investissements privés. C'est pour cette raison que le Luxembourg participe aux initiatives de l'OCDE dans ce domaine, comme les Inspecteurs d'Impôt Sans Frontières, BEPS pour le Développement, ou

encore la nouvelle initiative d'Addis Abeba sur la fiscalité, qui sera lancée officiellement ici même en marge de cette conférence.

L'universalité de notre agenda, la gouvernance, le respect des droits de l'Homme , la promotion de l'égalité des genres, l'investissement dans le futur de nos enfants, l' accès pour tous à la justice, le travail décent et les sociétés pacifiques : voilà les bases principales de notre action et les facteurs indispensables pour le succès de l'agenda post-2015.

Le sentiment d'une responsabilité partagée et la mise en commun de nos efforts pour éradiquer la pauvreté, abolir la faim à l'horizon 2030 et préserver la planète nous motivent à surpasser nos différences de vues et à assurer une dignité pour tous.

Monsieur le Président,

L'agenda d'action d'Addis Abeba, que nous adoptons cette semaine, constituera le pilier des moyens de mise en œuvre pour l'agenda de développement pour l'après-2015. La collecte des données et les mécanismes de suivi sont également indispensables pour évaluer et rendre compte du succès de nos actions.

Nous sommes confiants que cette conférence d'Addis Abeba marquera le point de départ d'un nouveau partenariat mondial transformateur pour l'humanité.

Je vous remercie pour votre attention.